

**Commission des Concours et des Appels d'Offres (CCAO) SIA –Genève
Rapport d'activité de la Commission – 2015/2016**

Activité ordinaire

Depuis le dernier rapport d'activité, la CCAO s'est réunie à dix reprises, une fois par mois.

Au cours de l'année 2015, la CCAO a analysé 48 mises en concurrence (pour mémoire 20 procédures analysées en 2007, 39 en 2008, 65 en 2009, 41 en 2010, 75 en 2011, 71 en 2012, 47 en 2013 et 59 en 2014). Sur ces 48 mises en concurrence, on compte 1 mandat d'études parallèles, 4 concours et 43 appels d'offres. Parmi toutes les procédures, 26 ont reçu un préavis positif, 13 un préavis neutre et 9 un préavis négatif. Ceci représente un taux de 19% de préavis négatifs, ce qui représente le taux le plus élevé après 2010 (22%). Les préavis positifs ont également diminué à 54%, taux le plus bas depuis 2008.

Le constat découlant de ces chiffres n'est pas favorable, mais il est rassurant de voir que le nombre d'organismes qui obtiennent des préavis négatifs n'a pas augmenté : Etat de Genève (3 négatifs), Aéroport International de Genève (3 négatifs), Fondations de droit public (2 négatifs) et une commune. D'autre part il faut prendre en compte que le nombre de concours organisés est le plus bas enregistré depuis 2007 avec 8% sur l'ensemble des procédures contre les 15% à 25% des autres années.

Tous les smileys négatifs concernent les d'appels d'offres. Les raisons qui induisent ces smileys négatifs se concentrent autour de la pondération de la qualité économique des offres, les groupes d'évaluation non explicités dans les cahiers des charges, la possibilité de participer aux appels d'offre pour les bureaux pré-impliqués.

D'autre part il est important de noter que la CCAO a rencontré et rencontre l'AIG dans le but d'instaurer un dialogue et essaye d'obtenir l'intégration d'un membre indépendant et publication des membres du collège d'évaluation. Ces échanges se poursuivent aujourd'hui et avec ce travail de longue haleine nous espérons pouvoir obtenir des améliorations.

Coté Etat de Genève, les rencontres FAI-Etat devraient permettre de clarifier les points de désaccord.

Suite à certains retards dans la transmission des fiches, la CCAO a décidé cette année de ne pas attendre la prise de contact avec les organisateurs des mises en concurrence problématiques et de publier au plus vite la fiche défavorable. La prise de contact avec l'organisateur se fait dans un deuxième temps tout comme la transmission de l'éventuelle fiche corrigée en cas d'amélioration de la procédure.

Dans la continuité du travail de transmission des données, la CCAO réunit les résultats des concours et les mets à disposition sur le site internet de la FAI avec les statistiques et le tableau de suivi des procédures.

Rencontres avec les organisateurs

**schweizerischer
ingenieur-und
architektenverein**

**société suisse
des ingénieurs
et architectes**

**società svizzera
degli ingegneri
ed architetti**

**swiss society
of engineers
and architects**

**98 rue de saint-jean
case postale 5278
ch 1211 genève 11
www.siage.ch
t 41 022 715 34 35
f 41 022 715 32 19**

En juin 2015 la CCAO a pu présenter son travail à l'AGIATCOM (Association genevoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux) lors d'un comité et établir ainsi un premier contact qui ouvre la porte à d'autres échanges.

Relations inter-cantoniales et Observatoire Vaudois des marchés publics

La distribution respective des fiches vaudoises et genevoises entamée en janvier 2013 se poursuit régulièrement et décloisonne ainsi le précieux travail de ces deux commissions SIA.

Sous l'impulsion de la Coordination romande de la SIA, en juillet 2015 la CCAO a rencontré :

- Bureau de la SIA suisse : Denis Raschpichler, responsable passation des marchés
- Conseil d'experts SIA passation des marchés (Fachrat Vergabewesen (FRV)) : Eric Frei (président)
- Observatoire vaudois des marchés publics (OVMP) : Alain Wolff

Le but de cette première rencontre était d'initier la discussion entre les différents acteurs romands dans le domaine de la passation des marchés, de créer des liens et de donner des inputs à au bureau de la SIA Suisse.

Objectifs 2016

Pour 2015 le travail se concentrera sur les points suivants :

- Suivi ordinaire des procédures, analyses, fiches, suivi des concours, ...
- Poursuivre la sensibilisation, les rencontres et les échanges et avec les communes genevoises, l'Etat, l'Aéroport, les SIG et les Fondations de droit public
- Renforcer la sensibilisation des membres de la FAI quant à leur participation dans des mises en concurrence problématiques
- Obtenir et analyser les cahiers des charges des mises en concurrence avant la publication officielle sur SIMAP
- Poursuivre la coordination avec les acteurs dans le domaine de la passation des marchés publics , la distribution et l'échange des fiches techniques, entamer des échanges avec le Beobachter für Wettbewerbe und Ausschreibungen de Zurich
- Finaliser l'harmonisation de tous les documents de la CCAO avec le nouveau règlement SIA 144 et le rendre accessibles sur le site de la FAI